

VALORISER SES COMPETENCES PROFESSIONNELLES FACE AU JURY

Durée :	3 jours (2 jrs (formation présentiel) + 1 jr (coaching individuel))
Lieu :	en vos locaux
Calendrier :	à définir
Groupe :	de 5 à 15 personnes
Public :	Agents de la fonction publique préparant l'épreuve orale
Formateur :	Pierre Belle, Catherine Le Lay, Marine Pansu

Les concours de la fonction publique territoriale évaluent la capacité des candidats à appréhender et gérer la complexité des tâches et des missions qui leurs seront confiées.

La préparation à l'oral des concours entraîne à une épreuve durant laquelle le jury sonde les connaissances professionnelles et aussi les qualités personnelles, intellectuelles et humaines des candidats. Elle prépare à une soutenance personnalisée et à un dialogue riche avec le jury.

La formation aide les postulants à mieux appréhender l'importance de l'épreuve. Elle transforme l'oral en un espace de communication et d'échange positif et non en « l'épreuve la moins bien préparée et donc un moment d'improvisation sans envergure »*.

Elle pousse les candidats à valoriser leur parcours conformément aux attentes du jury.

Elle permet de comprendre les mécanismes et les enjeux de l'épreuve. Elle donne les outils nécessaires et la pratique utile.

Objectifs

- Intégrer les principes de l'oral en concours (fonctions, objectifs, modalités)
- Préparer l'épreuve en valorisant ses compétences (exposer du parcours professionnel et de ses expériences remarquables de manière originale et personnalisée)
- Déterminer des objectifs et maîtriser le déroulement de l'entretien
- Apprendre à écouter, reformuler, réagir et conclure
- Valoriser la clarté de l'exposé et favoriser le dialogue
- Adapter son mode d'expression et ses attitudes à la situation
- Entrer en communication réelle avec le jury (écoute, questionnement, communication verbale et non verbale)

Méthode pédagogique

- Éléments théoriques de connaissance et de compréhension (problématique, enjeux...)
- Mises en pratique (ateliers, jeux, études de cas individuels et collectifs, prise de parole formelle sur des sujets variés)
- Construction d'un discours pertinent et efficace
- Identification et résolution des problématiques personnelles des stagiaires
- Affirmation de soi et prise en considération de l'auditeur
- Improvisations et simulations d'oraux
- Formation fondée sur le référentiel de la *Documentation française*

Déroulé du stage

1^{er} jour - Les principes et règles de l'oral en situation d'examen

Comprendre les enjeux et se mettre en situation pertinente (cf. programme détaillé)

2^e jour - Valoriser son image, son parcours et son expérience

Expérimenter et développer sa force d'argumentation (cf. programme détaillé)

3^e jour - Coaching personnalisé

Entretien individuel (30 mn par stagiaire) sur la base des questionnements des stagiaires et des observations du formateur. Cet entretien renforcera la maîtrise de l'épreuve, sécurisera les postulants et leur permettra de valoriser leur parcours (forme et fonds)

L'équité entre les participants est garantie par le respect du temps imparti et par la structure des retours personnalisés (grille d'évaluation, atouts et axes d'amélioration)

(cf. programme détaillé)

Égalité des chances

« Les **principes** essentiels de l'**égalité des chances** sont garantis par nos valeurs fondamentales, par un programme commun aux différentes sessions, l'assurance de l'équité entre les personnes, des exercices de même nature et la communication entre les intervenants à propos de chaque session, le respect l'anonymat.

Ces principes sont le fondement de notre engagement pédagogique, social et humain. »

Programme

- **1 - LA NATURE DE L'ÉPREUVE – « Comprendre et intégrer les règles du jeu »**
 - Structure et durée
 - Finalités
 - Critères d'appréciation

- **2 - LES PRINCIPES DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE**
 - Apports théoriques et pratiques
 - Fonction
 - Objectifs
 - Modalités

- **3 – LA PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE – « Montrer des qualités personnelles »**
 - Les objectifs du candidat
 - Cultiver ses connaissances (culture générale, culture professionnelle...)
 - Mettre en place des instruments d'analyse et organiser une pensée dynamique

- **4 - MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE – « Objectivité et personnalisation »**
 - Le sujet et la situation des enjeux
 - L'analyse et la structure logique du sujet
 - Les arguments (recherche et organisation)
 - Le plan dynamique

- **5 – LA CONDUITE DE LA CONVERSATION AVEC LE JURY**
 - Créer les conditions de réussite de l'entretien
 - Mettre en œuvre les grandes étapes de l'entretien
 - La conduite des échanges (cadre, déroulement, les différentes phases, attitudes adaptées...)
 - Susciter les questions

- **6 - LES CLEFS GAGNANTES DE L'ÉPREUVE – « Prendre le jury en considération »**
 - Motivation et expression
 - Connaissance et compréhension

- **7 – LES DIFFICULTÉS DE L'ÉPREUVE**
 - Identifier les situations à risques et les éviter (stress, impasses...)
 - S'entraîner à réagir aux situations difficiles pour les gérer

Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

« ALM-Formation est engagé depuis dix ans dans une démarche RSE.

- Réduire l'utilisation des consommables à usage unique et des photocopies, tri sélectif des déchets, utilisation des moyens de transport non émetteur de CO2 (train), multiplication des supports numériques...
- Garantir à chacun des conditions de travail favorables et favoriser la diversité des intervenants ?
- Valoriser des initiatives locales et caritatives. »

* Georges Troppothain, in *L'oral des concours* (conférence 2013)